

IMPACT DE L'EXPLOSION MONDIALE DES PRIX SUR LES ENTREPRISES BELGES



Christophe Ernaelsteen
Economic Advisor
VBO - FEB



Edward Roosens
Executive Manager
Chief Economist
VBO - FEB

ABSTRACT

The explosion of prices since the COVID-19 health crisis has significant impacts all around the world. In this contribution, we examine the consequences of the price explosion on the costs of Belgian companies. Four categories of costs are reviewed: the energy costs, the costs of raw materials and industrial inputs, the wage costs and the transport costs. For most of these costs, the increases are higher in Belgium than in the neighbouring countries. We then analyse and estimate the impact of the cost increases on the competitiveness of Belgian companies. According to our estimates, the loss of competitiveness of Belgian companies will be between 3 and 10%. To solve this situation, companies face what we have called an impossible dilemma: increase their selling price or reduce their profitability. However, both solutions will have negative effects on economic growth and employment in Belgium.

INTRODUCTION

La pandémie de COVID-19 qui s'est répandue à travers le monde en 2020 a eu des impacts considérables sur toute la planète. Entre, d'une part, son impact sanitaire sur la population et, d'autre part, son impact économique lié aux mesures de confinements, aux arrêts d'activités forcés ou contraints et aux entraves à la mobilité, la pandémie et les réponses qui ont été apportées pour y faire face ont bouleversé l'économie mondiale et créé une récession économique d'une ampleur considérable (-3,1% du PIB mondial en 2020). En 2021, lors de la reprise économique, l'économie mondiale se trouve alors dans une situation où de nombreux stocks doivent être reconstitués et les chaînes d'approvisionnement, perturbées par la crise sanitaire, se retrouvent confrontées à des situations de pénuries. En conséquence, les prix des matières premières, des inputs et de l'énergie augmentent. En février 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie et les sanctions prises par l'Union Européenne à l'égard de la Russie viennent renforcer les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et stimulent plus encore l'augmentation des prix, en particulier de l'énergie, mais aussi de nombreux inputs. Comment et dans quelles mesures cette situation d'explosion des prix impactent-elles les entreprises belges ? Comment les entreprises belges y font-elles face et quelles solutions s'offrent à elles ? Cet article tente d'apporter un éclairage sur ces différentes

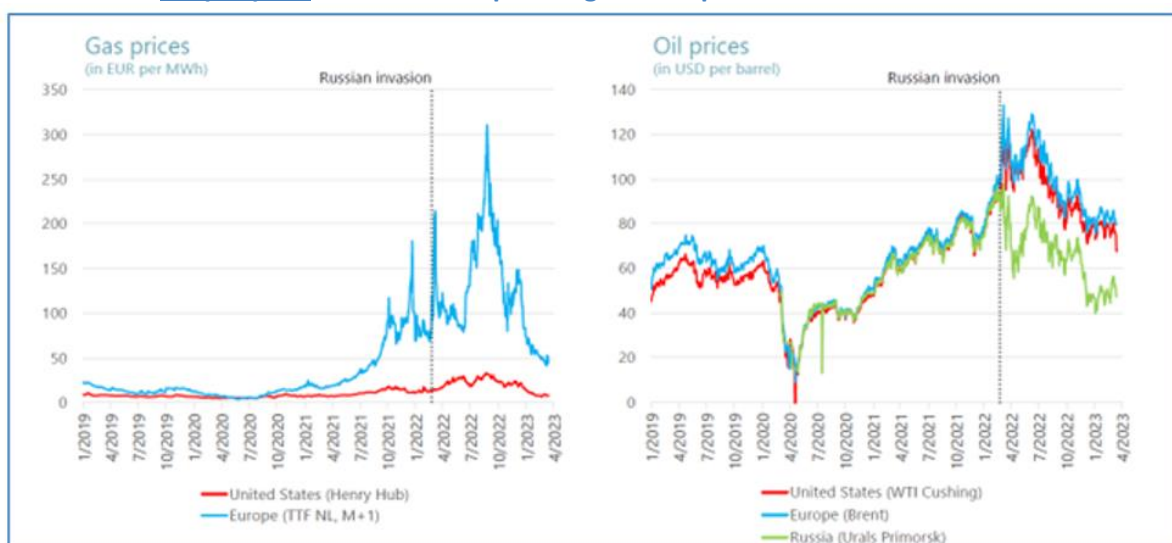
questions. Il est structuré de la manière suivante. La première section présente et quantifie les quatre grandes augmentations de coûts auxquelles les entreprises font face, à savoir l'augmentation des coûts énergétiques, des coûts des matières premières et des inputs industriels, des coûts salariaux et des coûts de transport. La deuxième section tente d'estimer l'impact de l'augmentation des coûts sur la compétitivité des entreprises belges. La troisième section expose et discute le dilemme actuel auquel les entreprises sont confrontées à la suite de l'augmentation des coûts : augmenter leur prix de vente ou réduire leur rentabilité. Enfin, la quatrième section conclut.

1. L'EXPLOSION DES COÛTS POUR LES ENTREPRISES

1.1. Les coûts de l'énergie

La première source d'augmentation des coûts à laquelle les entreprises belges font face depuis la pandémie provient de l'augmentation des prix de l'énergie. Le graphique 1 le montre, les prix du gaz et des produits pétroliers ont connu une forte augmentation en 2021 et 2022. Toutefois, il y a lieu de noter une différence entre l'évolution de ces deux prix. Alors que les prix des produits pétroliers ont augmenté dans la même mesure en Europe et aux Etats-Unis, il n'en est pas de même pour le prix du gaz qui a connu une forte hausse en Europe contrairement aux Etats-Unis.

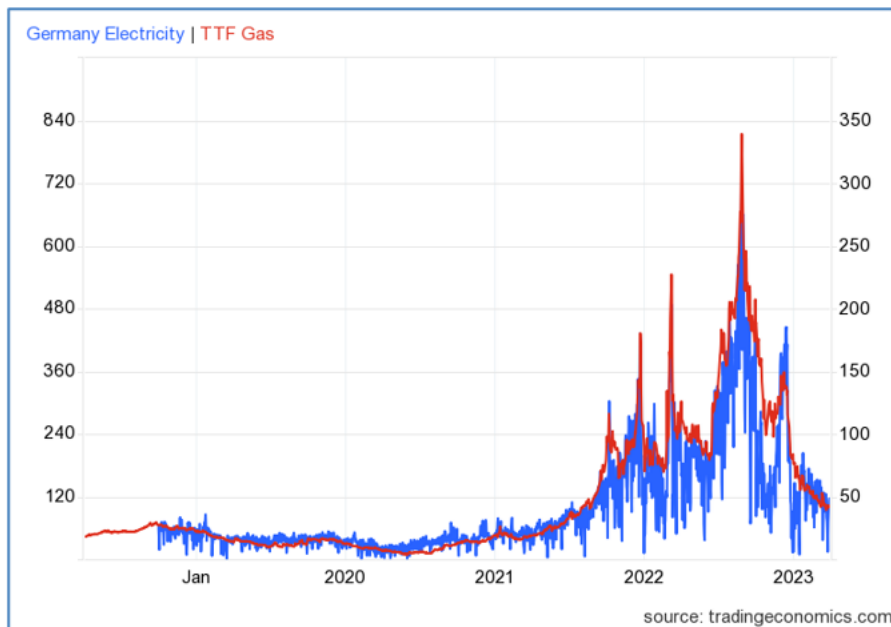
Graphique 1 : Evolution du prix du gaz et du pétrole entre 2019 et 2023



Source : BNB

L'augmentation du prix du gaz en Europe a emmené dans son sillage les prix de l'électricité. En effet, en Europe, les prix de l'électricité sont couplés au prix du gaz car une part importante de la production électrique est réalisée à partir de gaz naturel. Cette corrélation entre les deux séries de prix est illustrée dans le graphique 2 qui présente l'évolution de l'indice des prix de l'électricité en Allemagne et l'évolution de l'indice *Natural Gas EU Dutch TTF* qui mesure les prix du gaz en Europe. Une évolution similaire des prix de l'électricité est également observée dans les autres pays européens.

Graphique 2 : Evolution du prix de l'électricité en Allemagne et du gaz entre 2019 et 2023



Source : Tradingeconomics.com

Bien que les prix du gaz et de l'électricité s'inscrivent depuis la fin 2022 dans une tendance baissière, ils demeurent toujours entre 2 à 3 fois supérieurs à la normale (comparativement à la période pré-pandémie). Au niveau des entreprises belges, beaucoup d'entre elles avaient, heureusement (comme de nombreux ménages également), souscrit des contrats d'approvisionnement fixes. Toutefois, le début de l'année 2023 constitue un point de basculement à partir duquel de nombreux contrats professionnels prennent fin et beaucoup d'entreprises sont confrontées depuis ce début d'année 2023 à des prix beaucoup plus élevés. Soulignons enfin que l'augmentation des prix de l'énergie pour les entreprises a été beaucoup moins freinée en Belgique par des mesures ou subsides gouvernementaux que dans les autres pays voisins (France, Allemagne, Espagne ou Italie)¹.

1.2. Les coûts des matières premières et des inputs industriels

La deuxième source d'augmentation des coûts des entreprises provient de l'augmentation des matières premières et des inputs industriels. Les prix des matières premières ont aussi connu de fortes hausses depuis la crise sanitaire. Le graphique 3 présente leur évolution sur base de l'indice des prix des matières premières publié par le Fonds Monétaire International.

¹ Voir à ce propos, le rapport annuel 2022 de la Banque Nationale de Belgique qui présente une comparaison par pays des mesures de soutien liées au choc énergétique.

Graphique 3 : Indice des prix des produits autres que les carburants, 2016 = 100, l'indice comprend les indices des prix des métaux précieux, des aliments et des boissons et des intrants industriels



Source : Fonds Monétaire International

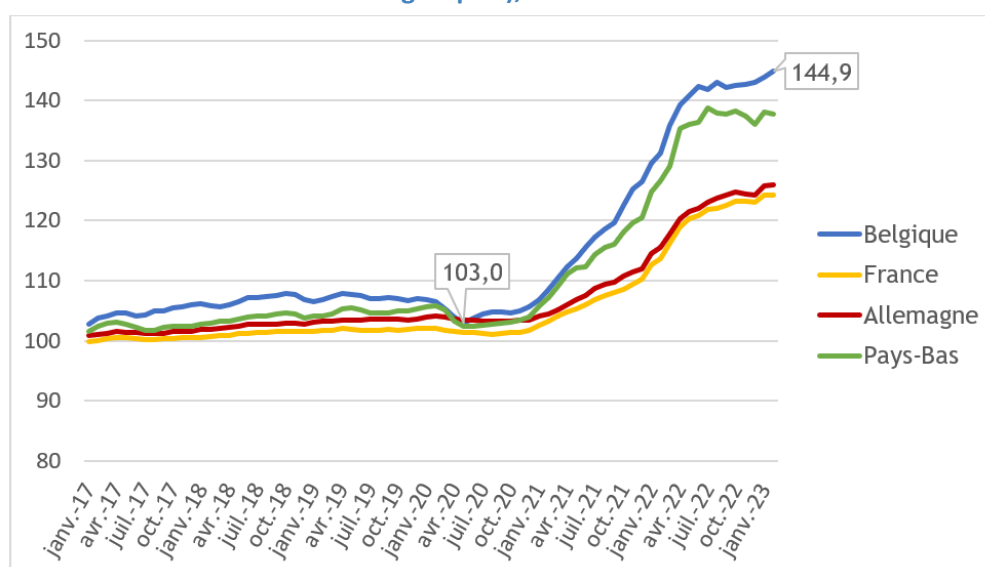
Deux effets sont à l'origine de l'augmentation des prix des inputs et des matières premières. Le premier s'explique par les effets de pénuries et de ruptures dans les chaînes d'approvisionnement liés à la crise sanitaire. Le second constitue un effet plus indirect et est lié à l'augmentation des prix de l'énergie qui renforce l'augmentation des prix des inputs industriels, fabriqués à l'aide d'énergie. Comme le montre le graphique 4, la Belgique a connu à cet égard une plus forte augmentation des prix des produits industriels que ses pays voisins. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce résultat.

Premièrement, la production de l'industrie belge consomme relativement une plus grande quantité de produits énergétiques que celles des pays voisins. Cela ne provient toutefois pas d'une moindre efficacité des entreprises industrielles belges mais plutôt d'une part plus importante de la production de biens qui demandent une utilisation plus intensive de produits énergétiques.

Deuxièmement, rappelons que les mesures gouvernementales pour freiner l'augmentation des prix de l'énergie ont été relativement moins importantes que, par exemple, en France et en Allemagne (cf. infra). L'augmentation des prix de l'énergie impacte donc aussi les entreprises au niveau de leur production via l'augmentation des prix des inputs industriels. Enfin, une troisième explication peut être attribuée au pouvoir de marché. D'une part, l'industrie belge fabrique, notamment dû aux efforts élevés en matière de R&D réalisés ces dernières années, beaucoup de produits à haute teneur qualitative qui peuvent se vendre à des prix plus élevés. D'autre part, la taille du marché belge étant plus petite, elle confère également plus de pouvoir de marché aux entreprises qui vendent sur les

marchés locaux. La combinaison de tous ces éléments conduit à une inflation des prix à la production plus forte en Belgique.

Graphique 4 : Indice des prix à la production dans l'industrie (à l'exclusion des produits énergétiques), 2015 = 100

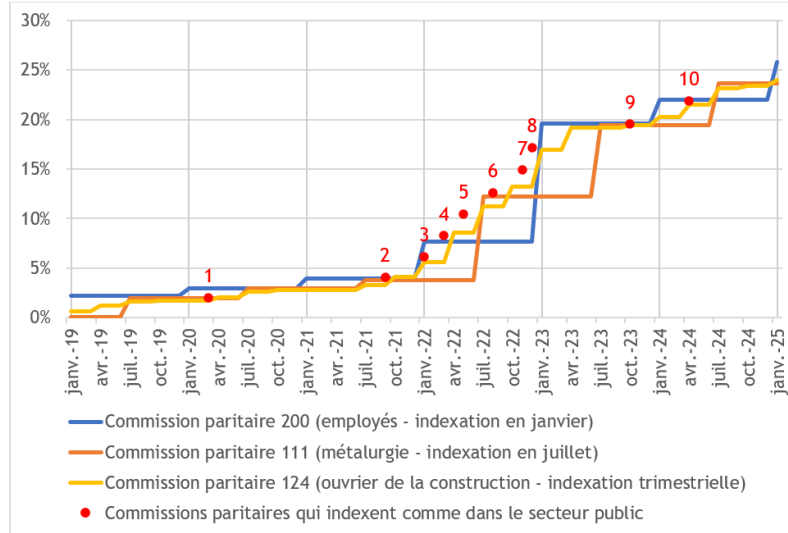


Source : Eurostat

1.3. Les coûts salariaux

La troisième source d'augmentation des coûts pour les entreprises provient de l'augmentation des salaires. Or, contrairement à ses pays voisins, la Belgique pratique l'indexation automatique des salaires sur le coût de la vie. En cas de choc impactant à la hausse les prix de l'énergie, les prix à la consommation (qui contient une part importante de produits énergétiques) sont également impactés à la hausse. L'augmentation des prix à la consommation se traduit alors directement, via le mécanisme d'indexation automatique sur les salaires. Précisons que les indexations des salaires sont organisées en Belgique au niveau des commissions paritaires sectorielles qui décident de la fréquence d'indexation (mensuelle, trimestrielle, semestrielle, annuelle ou lors du dépassement d'un indice pivot) mais toutes sont basées sur l'indice santé lissé sur quatre mois. Le graphique 5 présentent les indexations salariales en Belgique observées et attendues entre 2019 et 2024 pour les travailleurs des commissions paritaires 200 (commission des employés, indexés annuellement en janvier), 111 (commission des ouvriers de la métallurgie, indexés annuellement en juillet), 124 (commission des ouvriers de la construction, indexés trimestriellement) et des commissions paritaires qui indexent comme dans le secteur public (lors du dépassement d'un indice pivot).

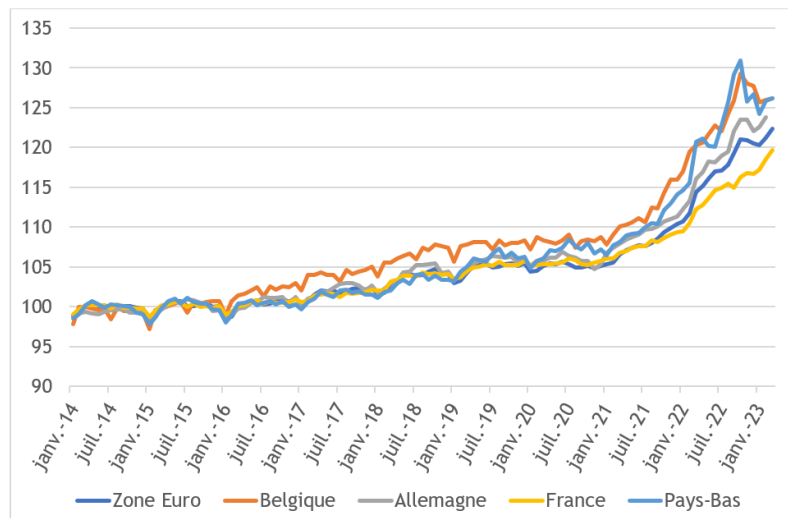
Graphique 5 : Indexations dans les commissions paritaires 200, 111, 124 et qui indexent comme dans le secteur public entre 2019 et 2024



Sources : Bureau Fédéral du Plan et calculs FEB

Nous l'avons vu, les indexations des salaires en Belgique sont dues à l'augmentation des prix à la consommation. Or, comme le montre le graphique 6, l'augmentation des prix à la consommation a également été plus forte en Belgique qu'en France (où un bouclier tarifaire relativement au prix de l'électricité a été mis en place) et, dans une moindre mesure, qu'en Allemagne ou en moyenne dans la zone euro. Une augmentation des prix à la consommation similaire est toutefois observée aux Pays-Bas.

Graphique 6 : Indice des prix à la consommation harmonisé entre janvier 2014 et mars 2023

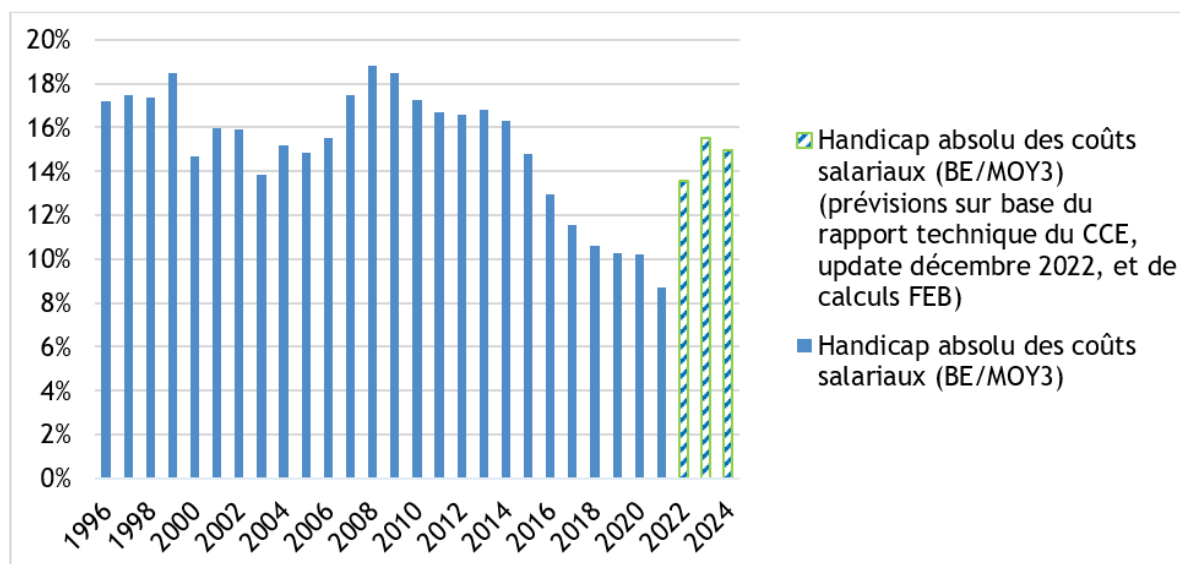


Source : Eurostat

Les salaires augmentent plus vite en Belgique car l'inflation y est plus forte mais également parce qu'elle pratique l'indexation automatique des salaires. Cette dernière implique qu'un choc à la hausse des prix énergétiques se transmet nécessairement beaucoup plus rapidement aux salaires que dans les autres pays dans lesquels les salaires sont négociés plus librement et sans adaptation automatique. En conséquence, selon nos estimations, les salaires devraient augmenter en Belgique d'environ 15% au total sur 2022 et 2023 contre environ 10% en moyenne dans les trois pays voisins (France, Allemagne et Pays-Bas).

Dans son Rapport Technique publié en octobre 2022, le Conseil Central de l'Economie (CCE) a estimé qu'en raison de la plus forte inflation et de la transmission plus rapide de cette inflation sur les salaires, le handicap des coûts salariaux en Belgique vis-à-vis des trois pays voisins pourrait se dégrader de 5,7% d'ici 2024. Comme le graphique 7 le montre, dans un tel scénario, le handicap absolu des coûts salariaux pourrait augmenter à près de 16%. Pour le dire autrement, une heure travaillée pourrait coûter en moyenne 16% plus cher en Belgique que dans les trois pays voisins.

Graphique 7 : Handicap absolu des coûts salariaux vis-à-vis des trois pays voisins de 1996 à 2024



Sources : CCE, banques centrales et calculs FEB

1.4. Les coûts de transport

Enfin, la quatrième source d'augmentation des coûts pour les entreprises provient de l'augmentation des coûts de transport. Ces derniers ont également connu de fortes hausses depuis le début de la pandémie, d'une part, suite à l'augmentation des coûts des carburants mais aussi, d'autre part, en raison des ruptures d'approvisionnement et de l'allongement des délais de livraison. Un indice qui illustre très bien les coûts de transport pour le commerce maritime est le *Freightos Baltic Index*. Son évolution est présentée dans le graphique 8. Alors que le prix d'un container était d'environ 1.250 EUR jusqu'en 2020, il a oscillé aux alentours de 10.000 EUR en 2021 et 2022 avant de revenir à la normale en ce début 2023. Peu d'indices semblent toutefois montrer que les entreprises belges seraient plus impactées par la hausse des coûts de transport que les entreprises étrangères.

Graphique 8 : Freightos Baltic Index (Global container index) entre 2017 et 2023



Source : Freightos

2. IMPACT SUR LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES BELGES

La première section a montré que les différents coûts des entreprises ont fortement augmenté depuis la crise sanitaire. Dans cette section, nous analysons à présent quel est l'impact de l'évolution de ces différents coûts sur la compétitivité des entreprises belges. Pour se faire, nous devons estimer dans quelles mesures les entreprises belges sont impactées relativement aux entreprises étrangères.

Nous l'avons vu, une première distinction peut être faire entre les entreprises américaines et européennes. Le prix du gaz a en effet augmenté de manière beaucoup plus forte en Europe qu'aux Etats-Unis. Ensuite, comparativement aux entreprises des pays voisins, nous avons mis en évidence que les entreprises belges subissent une augmentation plus forte de leurs coûts :

- énergétiques : car relativement moins de mesures d'aides aux entreprises ont été mises en place ;
- des inputs : car l'industrie belge est relativement plus consommatrice de produits énergétiques, que les prix de l'énergie ont augmenté plus fortement en Belgique, et que le pouvoir de marché apparaît également plus grand en Belgique ;
- salariaux : en raison d'une plus forte inflation des prix à la consommation et d'un mécanisme d'indexation automatique des salaires.

Bien sûr toutes les entreprises n'ont pas la même structure de coûts et ne sont donc pas impactées de manière identique par l'augmentation des prix. Toutefois, de manière globale, nous estimons que les coûts des entreprises belges auront augmenté entre 15 à 20% sur 2022 et 2023 contre 10 à 12% en moyenne pour les entreprises concurrentes situées dans les pays voisins. Les entreprises belges pourraient donc au total subir une perte de compétitivité allant de 3 à 10%.

3. FACE À L'AUGMENTATION DES COÛTS, LE DILEMME IMPOSSIBLE

Comment les entreprises belges peuvent-elles faire face à la perte de compétitivité et quels en seraient les conséquences ? L'objet de cette section est d'apporter des réponses à ces questions.

Face à la crise actuelle d'explosion des coûts de production, deux solutions sont envisageables pour les entreprises belges dont les conséquences seront toutes deux néfastes pour l'économie belge. Nous l'appelons cela le « dilemme impossible ». La première solution qui s'offre aux entreprises belges pour répondre à l'augmentation de leurs coûts de production est d'augmenter leurs prix de vente. Cependant, si les entreprises répercutent totalement l'augmentation des coûts dans leurs prix de vente, tous les prix en Belgique pourraient alors augmenter, nous l'avons vu, de 15 à 20% contre, au plus, 10% dans les pays voisins. Cette solution entraînerait alors deux conséquences. La première conséquence serait une baisse la compétitivité extérieure des entreprises exportatrices belges vis-à-vis des entreprises étrangères qui s'accompagnerait d'une baisse des exportations, de la croissance économique et de l'emploi en Belgique. La seconde conséquence serait une inflation des prix à la consommation en Belgique encore plus forte, car elle se traduirait elle-même en indexations automatiques des salaires venant par là-même aggraver plus encore le problème de l'augmentation des coûts. Ce phénomène est connu dans la littérature économique sous l'appellation « spirale prix-salaires » et est particulièrement dommageable aux économies qui en subissent les conséquences.

La seconde solution pour les entreprises est de répercuter l'augmentation des coûts au niveau de leur rentabilité. Cette solution aurait également deux conséquences négatives pour la Belgique. D'une part, face à une baisse de la profitabilité, plusieurs entreprises pourraient devoir réduire ou stopper complètement leurs activités ou vouloir se délocaliser à l'étranger pour recouvrer leur rentabilité (principalement pour les groupes internationaux). D'autre part, avec moins de cash flows dû à une baisse de la profitabilité, les entreprises auront moins de moyens pour investir pour l'avenir. Toutes ces conséquences entraîneront également une baisse de la croissance économique et de l'emploi en Belgique.

4. CONCLUSION

Cet article avait pour objectif de faire le point sur les augmentations des coûts de production pour les entreprises belges depuis la crise sanitaire, de lister quelles en sont les conséquences et de voir quelles solutions s'offrent aux entreprises pour y faire face. Quatre grandes catégories de coûts de production ont été passées en revue : les coûts énergétiques, les coûts des matières premières et inputs industriels, les coûts salariaux et enfin les coûts de transport. Chacune de ces catégories de coûts ont subi de fortes hausses depuis la crise sanitaire. Cependant, nous avons également mis en évidence que pour les coûts énergétiques, des inputs industriels et salariaux, les augmentations se

sont révélées plus importantes en Belgique que dans les pays voisins concurrents et partenaires commerciaux. Selon nos estimations, cela entraînera une perte de compétitivité globale de 3 à 10% pour les entreprises belges vis-à-vis de leurs homologues étrangers. Face à cette situation, deux choix sont possibles pour nos entreprises : augmenter leur prix de vente ou réduire leur profitabilité. Ces deux choix constituent ce que nous avons appelé un « dilemme impossible » car l'un comme l'autre pourrait avoir des conséquences néfastes pour l'économie belge avec une baisse de la croissance économique et de l'emploi.